



HAL
open science

Énoncés passionnés et performatifs selon Stanley Cavell

Raïd Layla

► **To cite this version:**

Raïd Layla. Énoncés passionnés et performatifs selon Stanley Cavell. Revue internationale de philosophie, 2011, 256, pp.151-165. halshs-02088436

HAL Id: halshs-02088436

<https://shs.hal.science/halshs-02088436>

Submitted on 9 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉNONCÉS PASSIONNÉS ET PERFORMATIFS SELON STANLEY CAVELL

LAYLA RAÏD

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
2. Austin et l'acte perlocutoire	4
3. Les conditions de succès de l'énoncé passionné	6
4. Conclusion	11
Références	12

1. INTRODUCTION

Dans *Quelle philosophie pour le XXI^e siècle ?*, recueil d'articles proposant une réflexion contemporaine sur les catégories d'Aristote, Stanley Cavell a fait paraître «La passion¹» [4]. L'article interroge la place de l'énoncé passionné dans la vie morale, à partir d'une articulation de l'expression linguistique des passions inspirée, avec quelque distance, de la méthode d'Austin. Il applique aux actes perlocutoires², *mutatis mutandis*, la technique d'analyse des illocutions développée dans *Quand dire, c'est faire*. Cette application s'oppose aux convictions propres d'Austin, pour qui les perlocutions ne sont pas susceptibles d'une articulation suffisante à partir d'une philosophie de l'acte de langage.

Selon Cavell, cette articulation a cependant un enjeu : répondre à l'attrait de l'émotivisme en philosophie morale, dont il considère ici principalement la forme défendue par Alfred Ayer. Celui-ci refuse d'attribuer à l'énoncé moral un sens véritable (c'est-à-dire, en vertu de son positivisme, cognitif), interdisant par là toute articulation plus fine de la morale à partir d'une analyse linguistique. Cavell établit un parallèle entre cette thèse de Ayer et l'exclusion par Austin des actes perlocutoires du rang des énoncés qu'on peut dire, à proprement parler, performatifs. Avec

* Version preprint. Article paru dans la *Revue internationale de philosophie* (2011/2), **256**, pp. 151–165.

¹Paru en traduction française en 2001, l'article sera publié dans sa version anglaise originale en 2005 dans *Philosophy The Day After Tomorrow* [5].

²Ceux-ci sont des actes de langage ayant pour caractéristiques d'avoir certains effets et conséquences sur les sentiments, les pensées, les actes, de l'audience ou du locuteur lui-même, que l'effet soit intentionnellement produit ou pas. Est perlocutoire par exemple une parole par laquelle on persuade quelqu'un de faire quelque chose, ou à travers laquelle on fait peur à quelqu'un, on le surprend, etc. Ainsi «Pierre m'a persuadé de venir» est un acte perlocutoire de Pierre qui a l'effet en question. L'acte perlocutoire reçoit un bon début de description avec l'expression anglaise «*what is done by saying something*», par opposition à l'acte illocutoire qui consiste, lui, en «*what is done in saying something*», par exemple «Je te préviens», qui est prévenir, ou encore «Je t'ordonne de tirer», qui est ordonner, «Je nomme ce bateau le *Queen Elisabeth*», qui est un acte de baptême.

le renoncement d’Austin devant les actes perlocutoires, une philosophie analysant les énoncés en jeu dans la vie morale ne peut inclure l’expression linguistique des passions pour considérer ses effets. Pourtant « Que l’expression de l’émotion excite l’émotion est un fait important de l’énoncé passionné », rappelle Cavell, et qui demande à être développé. Dissocier le sens de l’énoncé passionné de sa dimension perlocutoire, c’est ignorer qu’il existe une grammaire à l’œuvre dans l’effet de langage.

Le point essentiel de la lecture critique de Cavell est que l’acte perlocutoire peut aussi avoir des conditions de succès, c’est-à-dire faire l’objet d’une évaluation à ce titre. Austin le nie, affirmant qu’un juge, par exemple, pourrait décider si un acte illocutoire a été réalisé, mais pas un acte perlocutoire. Et c’est plus généralement l’ensemble d’une conversation passionnée qu’on ne pourra plus évaluer sous l’aspect de ses succès ou de ses échecs, reléguant la rhétorique des « effets » de langage à une forme insatisfaisante d’*a posteriori*.

On ne peut isoler, selon Cavell, prenant en particulier l’exemple de la rhétorique amoureuse³, du sens même de semblables énoncés l’effet désiré par le locuteur, le fait qu’il a choisi tel interlocuteur, considérant que lui-même occupe une position à son égard l’autorisant à parler depuis sa passion, le fait qu’il demande une réponse de même nature, etc. Autrement dit, l’*uptake* de l’interlocuteur, pour reprendre un terme d’Austin, est ici passionnel : que serait comprendre cette phrase sans avoir une forme ou une autre de réaction passionnelle ? Ici, comme souvent, la contrepartie réelle d’une abstraction ressemble à une maladie mentale. Si on suit les analyses de Cavell, on ne peut dissocier cette compréhension (donc ce qui relève du sens) d’une émotion (de ce qui relève de l’acte perlocutoire). L’*uptake* étant émotif, et l’émotion étant un effet de langage qu’on ne peut inclure dans l’acte illocutoire, il faut inclure dans l’énoncé passionné une dimension perlocutoire résultant de son sens même. Il s’agit non seulement d’y inclure l’attente d’un effet, qui n’est pas encore un effet, mais un effet réel, dès lors qu’il a été compris : avant toute chose, le choix d’un interlocuteur (qui n’agit pas ici, mais subit), et son ébranlement (ou son impassibilité d’ailleurs, une limite au sein de la passion), indissociable de la compréhension. Si certaines perspectives linguistiques peuvent exclure avec une certaine fécondité l’effet perlocutoire⁴ de leur champ, en revanche on ne peut se satisfaire de cette abstraction en philosophie morale, car elle opère une dissociation comparable à celle de l’émotivisme entre sens et efficace. L’enjeu des choix d’Austin est donc capital : il ne s’agit pas moins que de rejeter une articulation possible au niveau linguistique des passions et de la morale. En une continuité hérétique, Cavell

³S’autorisant à contre-pied du coup de chapeau austinien de *Sense and Sensibilia* à Jane Austen, Cavell citera à la fin de son article un long passage d’*Emma* (l’échange passionné où Mr Elton déclare son amour, et Emma commence à prendre la mesure des errements de son imagination), en lui appliquant une liste propre de conditions de succès que cette conversation manifeste.

⁴La linguistique inspirée des travaux de J. Searle en particulier considère comme en dehors de son propos la dimension perlocutoire – dans *Speech Acts* [10], le perlocutoire est dit n’obéir à aucune règle. À la fin du chapitre 3, Searle envisage l’idée d’une définition de l’acte illocutoire à partir de l’effet perlocutoire qu’il recherche, mais la considère comme un abandon des règles dans l’explication du langage, donc comme le choix d’une théorie naturaliste de la signification. Il oppose à de semblables théories aussi bien Austin que Wittgenstein, qu’il dit partisans de conceptions institutionnalistes. La lecture de Wittgenstein par Cavell le conduit à une perspective très différente sur l’effet de langage.

considère qu'il y a aussi des conditions de succès pour les perlocutions, qu'on peut déterminer avec une généralité suffisante.

Son analyse renvoie ainsi dos à dos Austin et Ayer tout en conservant certaines de leurs conceptions. Du second, il reprend l'idée que les « énoncés moraux » ont, de manière essentielle, une efficace, mais rejette la thèse de leur non-sens. (Et remet en question plus radicalement l'idée même que des énoncés particuliers seraient moraux indépendamment de circonstances particulières — ceci dans un esprit austinien.) Ce refus du non-sens reprend justement la critique de l'émotivisme par Austin rappelée par Cavell dans sa lecture de *Quand dire, c'est faire*. Critiquant une certaine philosophie analytique (positiviste) n'accordant de sens qu'aux phrases vraies ou fausses, Austin rejette pourtant les perlocutions en dehors des raisons pour lesquelles un énoncé peut être dit performatif à proprement parler. Ce qui a pour conséquence de laisser, comme Ayer mais pour de tout autres raisons, non tout mais une partie de la rencontre morale hors de la portée de l'analyse linguistique. Ainsi Cavell entend-il montrer comment conserver une vérité à l'émotivisme, tout en refusant la relative inarticulation auquel celui-ci condamne la morale ; il le fait en caractérisant donc les énoncés passionnés comme des performatifs d'un genre spécial.

Cette réinscription des énoncés passionnés dans une conception plus étendue des actes de langage conduit à une conception de l'éducation morale parallèlement modifiée. Nous aborderons la confrontation entre Austin et Cavell à partir de ce moment particulier des rencontres humaines constitué par l'éducation morale. Cavell lui-même évoque, dans cet article dont ce n'est pas le propos central, un aspect particulier de l'éducation morale, à la fin de la liste des conditions de succès des énoncés passionnés. Le type d'éducation qu'il considère alors a lieu entre deux adultes – et non entre un adulte et un enfant – et dans le cas particulier où l'échange passionné échoue. À l'occasion, par exemple, du refus opposé à la demande, implicite dans tout échange, que mon interlocuteur me reconnaisse une certaine position vis-à-vis de lui m'autorisant à lui parler depuis ma passion, je chercherai à ajuster en conséquence mes demandes vis-à-vis d'autrui. L'éducation morale apparaît ainsi, dans cet article, lors d'un certain type d'échec de l'échange passionné. Et dans la mesure où cet échec se comprend dans les termes des conditions de succès de l'énoncé passionné, les moments d'une telle éducation en reçoivent une articulation nouvelle.

Nous proposons plus généralement d'examiner, à partir de cette confrontation entre Austin et Cavell, certaines différences entre une conception passionnelle de l'éducation morale où les actes perlocutoires sont essentiels, et une conception centrée sur l'institution. Celle-ci décrirait l'éducation morale comme entrée progressive dans un ordre de moralité compris comme ordre institutionnel, partageant donc certaines caractéristiques fondamentales des autres ordres sociaux. Une telle conception pourrait se fonder sur l'analyse austinienne des illocutions, alors que cette dernière, nous le verrons, s'oppose en tout point à celle donnée par Cavell pour les énoncés passionnés.

Les préférences d'Austin lui-même vont vers un développement de la philosophie morale à partir des illocutions. Parmi les quelques moments dans *Quand dire, c'est faire* où Austin envisage une application à la morale, on trouve en particulier deux passages : premièrement, après une allusion critique à l'émotivisme, il est dit que l'éthique gagnerait à voir les énoncés moraux comme étant, en partie ou entièrement, de nature conventionnelle ou rituelle. Deuxièmement, la conclusion du livre propose d'éclairer certains emplois de « bon » à partir d'illocutions comme

« J'approuve ». C'est en prenant cette direction qu'une philosophie morale austinienne amenderait l'explication par Ayer de « Vous avez mal agi en volant cet argent » : Ayer expliquait que le dire, ce n'était rien d'autre qu'exprimer sa désapprobation morale, comprise elle-même comme une émotion ; avec Austin, on rappellerait qu'on exprime sa désapprobation ou son approbation en un acte illocutoire, doté de conditions de succès, donc quelque chose de très différent de la simple expression d'émotions.

2. AUSTIN ET L'ACTE PERLOCUTOIRE

Cavell relit l'ouvrage d'Austin en se demandant pourquoi il refuse d'offrir une analyse des perlocutions. Pourquoi un juge ne pourrait-il pas dire quand un acte est perlocutoire ? Par exemple, pourquoi un juge (un spectateur, un ami) ne pourrait-il décider quand un énoncé (une déclaration d'amour, de rupture, un aveu d'ennui profond) suscitera des effets liés à son sens ?

Revenons au lieu où Austin propose de restreindre le terme de performatif aux actes illocutoires, en se fondant sur le fait que les perlocutions seraient en réalité inarticulables, du fait de la variété des circonstances où semblables effets de langage apparaissent. La distinction même du performatif et du constatif s'effondrerait, affirme Austin. Voici ce qu'il écrit, et que Cavell considère comme la « catastrophe » dans son ouvrage :

Il est certain que le sens perlocutoire d'« effectuer une action » doit, de façon ou d'autre, être écarté comme n'ayant rien à voir avec le sens dans lequel un énoncé – si l'émettre, c'est « effectuer une action » – est performatif, en tout cas si on doit distinguer cela d'un constatif. Car clairement tout, ou presque tout, acte perlocutoire peut être suscité, si les circonstances sont suffisamment spéciales, par la production, préméditée ou non, de quelque énoncé que ce soit, et en particulier par un pur et simple énoncé constatif (s'il existe un tel animal⁵). [1, p. 120]

Suit une allusion à Othello :

(...) vous pouvez me convaincre (...) que c'est une femme adultère en lui demandant si ce n'est pas son mouchoir qui est dans la chambre de X, ou en affirmant que c'est le sien. [1, p. 120]

La déclaration d'Austin ressemble plutôt à un geste rhétorique d'abandon devant l'immensité des faits de langage à parcourir qu'une phrase qu'on puisse réellement croire. Cavell répond qu'il faut au moins savoir *sous quelles conditions* un énoncé donné est un acte perlocutoire donné, ou encore nous demande de voir que l'effet de langage a une grammaire. Il s'étonne qu'au sein même du contextualisme d'Austin, le caractère « spécial » des circonstances où un énoncé a une valeur perlocutoire donnée puisse être avancé contre la possibilité pour nous d'en rendre compte de manière quelque peu articulée. Qu'une question à propos d'un mouchoir ait l'effet qu'on connaît, rappelle Cavell, demande toute la ruse d'un Iago, et l'imagination d'un Othello. Ainsi Cavell peut-il affirmer que ce passage va contre l'esprit d'Austin, et que lui-même prolongerait plutôt son travail : l'attention aux circonstances d'énonciation ne peut pas motiver, dans *Quand dire, c'est faire*, un rejet dans l'inarticulable, sans qu'une dimension fondamentale de l'analyse austinienne du langage soit remise en cause.

⁵Les traductions sont modifiées, là où cela nous a semblé nécessaire.

La différence entre illocution et perlocution est rendue manifeste en particulier quand on considère l'expression à la première personne, au présent de l'indicatif. Une phrase comme « Il m'exaspère », par exemple, est un acte perlocutoire (en imaginant qu'on parle des mots d'un tel) et non pas illocutoire. Quel est le statut, dans ce cas, de « Je vous exaspère » ? Cette phrase est absurde, dit Austin. Il en va de même pour le couple « Il me fait peur », « Je vous fais peur ». Pour que ces tournures aient du sens, il faut d'abord les amender de la façon suivante : « Je vous fais peur, apparemment », « Il semble que je vous exaspère » ; puis les comprendre comme renvoyant par exemple à l'effet perlocutoire de mon langage si c'est là l'origine de la peur que je semble susciter, à moins de supposer quelque pouvoir hypnotique accompagnant les mots « Je vous fais peur », pour qu'ils effectuent ce qu'ils disent. Ainsi Austin écrit-il :

(...) nous pouvons dire « Je soutiens, arguments à l'appui, que », ou « Je vous avertis que », mais nous ne pouvons pas dire « Je vous convaincs que », ou « Je vous alarme que ». [1, p. 115–116]

Que nous ne puissions ainsi employer certaines expressions en première personne (expressions que Cavell appelle des « verbes perlocutoires » par opposition aux verbes dits habituellement performatifs, comme « Je vous promets ») va dans le sens de la réhabilitation de la dimension perlocutoire. Ce fait renvoie au caractère dialogique de la rencontre, essentiel à la grammaire de l'acte perlocutoire, et d'une autre façon que dans l'illocution : si la compréhension, dans la vie morale, est indissociable de l'émotion, cependant il n'y a pas *une* émotion prescrite (comme il y a un sens prescrit) ; il y a *des* émotions appropriées. Si la compréhension inclut *ipso facto* une émotion, celle-ci appartient cependant à un éventail de possibilités imaginables, sinon raisonnables. Le juge peut déterminer non pas quel est l'effet perlocutoire d'un énoncé passionné, mais quel effet on peut s'attendre à voir apparaître (si l'interlocuteur parle la même langue). Certains verbes par conséquent, qui expriment la recherche d'effets perlocutoires (quand on insulte, on veut blesser, et pas seulement qu'on comprenne qu'on vous insulte), ne peuvent être employés de telle sorte que l'effet recherché soit inclus dans le sens de l'énoncé, mais ils incluent dans leur sens, pourvu qu'on suppose un être de chair comme interlocuteur, un ensemble raisonnable d'effets possibles. Il y a un scepticisme à l'œuvre dans l'idée que n'importe quel effet est possible, comme si l'autre était un être au comportement absolument opaque.

Cavell vise donc à décrire la nature de cet échange, dans le cas des énoncés passionnés, de telle sorte qu'un « juge » puisse instruire la cause en question. Ainsi, propose-t-il, comme instruction possible d'un exemple canonique de la rhétorique amoureuse, l'esquisse d'un commentaire pour l'énoncé passionné d'un Don José (« Carmen, je t'aime ») et la réponse reçue de la destinataire [4, p. 375]. Les interprétations théâtrales de la réponse de Carmen seront variées, et il serait étrange ici de dire qu'un metteur en scène, ni un spectateur, ne peuvent juger de l'effet perlocutoire de cette déclaration ; en juger, c'est proposer une interprétation (un autre jugement, une autre interprétation, sont possibles).

Le problème est celui de la nature de ce juge bien sûr, car personne ne nie la jugeabilité en général de ce point. Qu'est la nature du juge d'Austin pour que cette question-là ne soit plus de sa juridiction ? Austin, rappelle Cavell, caractérise la différence entre actes illocutoires et perlocutoires de la façon suivante : l'illocution est conventionnelle, la perlocution ne l'est pas. On sait que le sens dans lequel Austin utilise le terme de convention est problématique : l'illocution en général n'est pas seulement conventionnelle en ce qu'elle invoquerait des conventions passées en un temps et un lieu donné ; ce cas est plutôt rare. Elle n'est pas non plus conventionnelle au sens

où elle serait toujours garantie par une institution, à moins qu'on étende le sens d'« institution » de telle sorte que l'excuse, le blâme, l'avertissement, etc., soient encore des institutions. Et le caractère informatif du concept d'institution ainsi élargi reste à expliquer. Si, à partir des premiers exemples (baptême, ...) de *Quand dire, c'est faire*, la conventionnalité semble bien expliquer l'acte illocutoire, en revanche dès l'extension au langage tout entier, le sens du terme de convention perd la netteté inaugurale qui distinguait la conception d'Austin.

Il n'est pas dans notre propos ici d'ouvrir les débats complexes sur la convention et l'institution chez Austin⁶, mais de rappeler comment l'illocution est devenue primordiale dans la caractérisation du *sens* même, à travers cette distinction entre effet conventionnel et non-conventionnel, au détriment des régularités conceptuelles caractérisant les actes perlocutoires. Il ne s'agit pas de remettre ici en question le rôle fondamental de l'illocution en linguistique, mais le renvoi de l'acte perlocutoire à l'arbitraire, comme si l'effet de langage ne relevait pas en partie du langage, et n'était pas dans cette mesure susceptible d'articulation. Et comme si le fait qu'il n'y ait justement pas de « procédure conventionnelle acceptée » dans l'échange passionné n'était pas une caractérisation positive pour un certain type d'échange linguistique, dont la grammaire est à élucider – Cavell propose la négation de la première condition d'Austin comme première condition des énoncés passionnés.

3. LES CONDITIONS DE SUCCÈS DE L'ÉNONCÉ PASSIONNÉ

Les conditions de succès des énoncés passionnés vont en effet à l'encontre des conditions de succès des illocutions. Rappelons la première condition d'Austin et en regard celle de Cavell, qui, chacune, influent sur les suivantes. Voici celle d'Austin (pensons à « Je baptise ce bateau le *Queen Elisabeth* » ou à « Oui, je le veux » prononcé lors d'une cérémonie de mariage) :

Il doit exister une procédure conventionnelle acceptée ayant un certain effet conventionnel, et comprenant l'énonciation de certains mots par certaines personnes dans certaines circonstances (...). [1, p. 49]

A quoi s'oppose Cavell :

Il n'y a pas de procédure conventionnelle acceptée ni d'effet. Le locuteur est seul pour créer l'effet désiré. [4, p. 371]

Cette dernière condition nie donc la première que doivent respecter les illocutions, à savoir la présence d'une procédure conventionnelle préalablement acceptée, ou d'une institution. Cette condition négative s'oppose ainsi à l'idée qu'il n'y a pas de vie morale en dehors de cadres institutionnels.

C'est un problème général de la description des rencontres morales que de savoir ce qui relève de l'institution et ce qui relève de conditions en partie créées par les personnes en présence. Qu'est-ce qui donne à la rencontre son caractère moral en particulier ? L'institution, en dehors de laquelle la rencontre ne pourrait pas se dérouler, ou l'échange personnel, motivé par le désir, et obéissant à des conditions descriptibles de succès ? Cavell renvoie à la pensée d'Emerson à cet égard, dont il partage la perspective passionnelle en philosophie morale. Le propos de Cavell est d'enraciner dans les passions y compris ce qui dans la morale peut paraître le plus éloigné de tout échange passionné :

⁶cf. François Récanati, *Les énoncés performatifs* [9].

(...) si ce que je vise est en effet un fragment d'une conception de l'expression, d'une reconnaissance du langage comme révélant partout le désir (...) cette conception se veut au service de quelque chose que je demande à la théorie morale, à savoir une reconnaissance systématique du discours comme confrontation (pas seulement, mais peut-être en particulier, quand elle prend la forme de raisons morales, et même quand elle procède d'une coopération sincère, comme dans l'étude de la conversation rationnelle par Paul Grice), une confrontation dont chaque cas entraîne et risque notre sang, voire nous en coûte.

En particulier l'éducation morale, où l'institution semble intervenir de façon centrale, apparaît, à la fin de la présentation des conditions de succès des énoncés passionnés, comme le produit d'une confrontation entre deux personnes, au sein donc du cas assez particulier de l'échec de l'échange (cas particulier dans la mesure où la rencontre éducative n'est bien entendu pas seulement liée à l'échec d'un échange, y compris dans la vie adulte). Cette liste de raisons possibles d'échec est un parallèle aux infélicités auxquelles les illocutions sont soumises :

Vous pouvez contester mon invitation à l'échange, en un des points ou en tous les points signalés par la liste des conditions de succès de l'acte perlocutoire, par exemple nier que j'aie cette position par rapport à vous, ou remettre en question la conscience que j'ai de ma passion, ou repousser le type de réponse que je demande, ou me demander de la remettre à plus tard, ou pire encore. (Nous pourrions comprendre de tels échanges comme des cas, ou des tentatives, d'éducation morale). Je peux avoir ou non d'autres moyens de répondre. [4, p. 373]

On pourrait peut-être objecter à Cavell qu'une partie de la vie morale pourra être décrite à partir de ce fonctionnement particulier des énoncés passionnés, mais pas l'éducation morale première, quand l'enfant ne possède pas encore les concepts en jeu. L'introduction de l'enfant à la vie morale ne doit-il pas plutôt être décrit comme apprentissage de conventions ? Dans ce cas, la perspective passionnelle paraîtrait inapplicable à l'idée même d'un apprentissage. Mais en réalité, qu'il s'agisse de l'apprentissage premier ou de l'approfondissement des conditions d'un échange entre adultes, le problème de la place de la convention est le même.

Comparons les autres conditions avec à l'esprit l'éducation morale première. Voici la deuxième condition d'Austin :

Les personnes et circonstances particulières à une situation donnée doivent être appropriées à l'invocation de la procédure particulière justement invoquée. [1, p. 49]

A quoi s'oppose la deuxième condition de Cavell :

(En l'absence d'une procédure conventionnelle acceptée, il n'y a pas de personne préalablement spécifiée. Le caractère approprié doit être décidé dans chaque cas ; il est en jeu dans chaque cas. Je ne suis pas en train d'invoquer une procédure, mais d'inviter à un échange. Donc :)

Je dois me déclarer (explicitement ou implicitement) comme occupant une certaine position par rapport à vous (comme étant approprié).

Soit un cas simple d'éducation morale, particulièrement adapté à la perspective institutionnelle : un écolier triche pour répondre à son devoir d'algèbre ; le maître ou la maîtresse doit le réprimander. Dans une perspective institutionnelle, on dira que le maître peut éduquer et sera écouté, car il occupe une certaine position dans une institution, l'école primaire, l'éducation morale étant une partie de son métier. L'écolier écoute, obéit, suit certaines obligations de respect, etc., car il est membre de cette institution. On considérera alors la réprimande comme un acte

illocutoire, explicite (« Je te blâme ») ou implicite (« Cela ne te mènera pas loin de copier sur ton voisin »), appartenant à une certaine procédure. La procédure serait ici l'ensemble des actes habituels relatifs à l'évaluation des travaux et comportements des élèves. Là aussi, il faut compter sur un sens large de la procédure, Austin donnant les exemples du mariage et du baptême, mais aussi des exemples comme le pari (« Je parie dix centimes qu'il pleuvra demain »), ou encore l'excuse, qui semblent moins directement descriptibles à l'aide du terme de procédure. Pour reprendre donc la seconde condition d'Austin, pour qu'il y ait réprimande d'un individu à l'autre, il faut que certaines personnes (le maître, l'écopier) et circonstances (l'école, un devoir) particulières soient *appropriées* à l'invocation de la procédure.

Rappelant l'importance pour Austin du caractère approprié des personnes et des circonstances, Cavell insiste sur le fait qu'il est tout aussi fondamental dans le cas des énoncés passionnés⁷ ; c'est entre autres par là qu'ils peuvent échouer ou réussir. Dans la perspective passionnelle, où il n'y a pas de personnes préalablement spécifiées, l'écopier et le maître doivent se déclarer eux-mêmes (implicitement ici) comme les personnes appropriées, dans la circonstance appropriée, pour que la réprimande soit morale.

Est-il possible de gommer complètement, dans un cas comme l'éducation morale dans le cadre d'une institution comme l'école, le versant institutionnel ? Le problème est que les personnes en présence ont de fait un statut. Le point, croyons-nous pour Cavell, est que la rencontre n'est véritablement morale que lorsqu'elle est décrite comme mise en jeu de passions, et que les autres dimensions entrant dans la description de la situation éducative, celles liées au statut social par exemple, ne suffisent pas à la réaliser comme morale. La dimension statutaire, institutionnelle, de la confrontation particularise la rencontre morale, mais ne fait pas son essence.

Poursuivons la comparaison des conditions, pour voir comment, pour Cavell, il n'y a de rencontre morale que susceptible d'une description passionnelle. La clause d'Austin selon laquelle la procédure doit être exécutée par les participants à la fois de manière correcte et complète n'a aucun correspondant au niveau des énoncés passionnés. C'est un désaccord essentiel avec les conceptions institutionnelles, qui déterminent si une personne participe à la vie morale de la communauté à partir du caractère correct ou incorrect de ses comportements (le problème ici est la source de cette correction). Dans cette perspective, l'écopier ne comprend l'enseignement moral que s'il comprend les règles (par exemple) qui caractérisent l'ordre de moralité auquel on l'invite à participer. L'éducation morale est la saisie du fonctionnement de cet ordre. Cette saisie est celle de relations objectives où l'écopier doit trouver sa place, sans en un quelconque sens créer ces relations à partir de son désir.

Dans la perspective passionnelle tout au contraire, des exigences qui n'enracinent pas leur force dans les passions ne sont pas morales à proprement parler. La rencontre ne sera pas morale s'il n'y a en jeu, par exemple, que des règles semblables à celles des jeux sportifs, ou à celles

⁷Notons à cet égard l'ambiguïté du terme *approprié* chez Austin. Dans un mariage, les personnes en présence ne sont pas toutes appropriées au même titre. Le ou la mariée n'est pas approprié au même titre que le maire ou le prêtre. Les analyses de Cavell soulignent en tout cas comment la conception institutionnelle d'Austin écrase la distinction entre être approprié au regard de la passion (ce que personne ne peut décider pour quelqu'un) et être approprié au regard de l'institution (ce qu'un juge peut décider). On voit ainsi que l'analyse de l'acte illocutoire elle-même doit être relue : le caractère approprié du ou de la mariée doit être repris au sein d'une description de la cérémonie comme échange passionné.

qui maintiennent les administrations. Il n'y a d'éducation morale (et d'adoption de règle morale s'il s'agit d'adopter une règle) qu'à partir d'une situation où le désir est premier moteur. Poser un ordre de moralité préalable auquel on est invité à participer est déjà une façon de se glisser entre l'engagement et son caractère contraignant ; dans la perspective institutionnaliste, c'est l'existence de l'ordre qui assure la contrainte, et non pas l'engagement motivé par la passion. Du point de vue passionnel, l'existence préalable de procédures conventionnelles ne peut garantir la moralité de l'acte⁸, elle est étrangère à la moralité. Dans les *Voix de la raison*, le duel « en bonne et due forme » (un des exemples d'Austin) n'est pas une rencontre morale *eo ipso*.

La position institutionnaliste tend à évincer certaines catégories d'expressions entrant de fait dans la description de l'éducation morale à l'école, et portant sur les passions : « L'enfant a envie d'écouter le maître, « Il n'en a pas envie », etc. ; le maître « se soucie de la bonne tenue des enfants en classe, prend au sérieux son rôle d'éducateur », etc. Ces exemples sont susceptibles des mêmes descriptions que les énoncés passionnés. Il s'agit en effet de créer l'effet désiré, de la part des protagonistes. Quand on décrit cette rencontre à partir des désirs, il n'y a pas de procédure à suivre ; la mise en jeu du désir n'est pas susceptible d'être correcte ou incorrecte ; elle est là ou non. Et le caractère approprié de l'interlocuteur et des circonstances n'obéit pas à une convention : il est posé dans le désir. On trouve chez les protagonistes comme condition nécessaire de la moralité de la rencontre le désir d'entrer dans une certaine relation. Tout écolier n'a pas ce désir, ni tout maître ; l'un et l'autre peuvent parfaitement accomplir les actes que l'institution exige sans jamais entrer dans une relation d'éducation morale.

Ainsi Cavell propose-t-il les trois conditions suivantes pour l'énoncé passionné, analogues aux cinquième et sixième conditions pour les illocutions :

Perloc. 5a analogue :

En invoquant ma passion, je dois effectivement souffrir cette passion (la manifester, l'exprimer, pour ne pas dire l'exhiber, bien qu'elle puisse ne pas être déchiffrée par l'autre, peut-être volontairement) pour pouvoir avec droit :

Perloc. 5b analogue :

Vous demander une réponse *de même nature*, à laquelle l'émotion vous *porte*, et de plus

Perloc. 6 analogue :

Maintenant. [4, p. 373]

⁸Austin posait le problème du nom à donner à la cause première d'échec, au sein des échecs appelés *misfires*, c'est-à-dire où l'acte de langage fait long feu. De manière étonnante, la description donnée par Austin à cette cause d'échec est une partie de la première condition de Cavell, à savoir qu'il n'y a pas de procédure préalablement acceptée. Comme si la moralité pouvait aussi prendre pour point de départ l'échec d'une illocution, comme si elle était donc un nom possible positif parmi les différentes *misinocations* imaginables. On peut en effet imaginer des cas où l'invocation malheureuse d'une procédure est le commencement d'un échange moral. Les exemples d'Austin ne sont d'ailleurs pas anodins : un mariage avec un singe, qui est une *mockery*, et un saint baptisant des pingouins, actes auxquels il ne cherche pas à dénier un possible sens moral. Cet exemple de *misinocation* vient donc en porte-à-faux avec le souhait exprimé par Austin d'une éthique prenant en compte les actes conventionnels et rituels (notons qu'il n'affirme pas que cette perspective doive épuiser l'éthique).

On peut se demander en quoi consiste le caractère approprié de la réponse et la légitimité de la demande si nous nous plaçons ainsi dans la spontanéité du désir. Le propos est de voir que les conditions de légitimité sont d'un autre ordre que celles des actes illocutoires d'Austin. La différence est explicitée dans le commentaire entre parenthèses qui introduit les conditions dernièrement citées :

Le décor ou la scène de mon invocation, ou provocation, ou confrontation, perlocutoire, qui n'est soutenue par aucune procédure conventionnelle, est fondé sur le fait que c'est la passion qui me *porte* à parler, ou que je parle *sous l'effet* de la passion (...). [4, p. 373]

En l'absence de convention préalable, on trouvera la motivation de l'énoncé et la source du caractère approprié de l'interlocuteur dans la passion. L'absence de convention n'entraîne pas l'absence de légitimité – Cavell parle de *grounding*, c'est-à-dire de fondation.

Le résultat de la confrontation entre Austin et Cavell est donc le suivant : si la rencontre morale est en effet fondée sur le désir, alors les énoncés qui la formeront obéiront à la description que donne Cavell et par conséquent s'opposeront à une description en termes institutionnels. Il existe deux manières très différentes de penser la relation entre morale et désir : soit considérer que ce qui est affaire de désir n'a rien avoir avec le caractère moral de la rencontre éducative (et renvoyer l'étude du désir à la psychologie), soit considérer que ce qui est affaire de désir est essentiel à la rencontre. Cette différence renvoie aussi à la manière dont on conçoit l'unité de la personne. Une idée que partage toute théorie morale est que nous ne pouvons pas motiver notre appartenance à un monde moral en nous plaçant en dehors de la morale. Dans la perspective passionnelle, la personne qui n'y entre pas avec ses désirs lui reste nécessairement étrangère. On perdrait alors la dignité de la morale, parce qu'une des sources de la motivation de l'action, de l'acte de langage par exemple, resterait en dehors de la morale.

Dans la perspective de Cavell, laisser les passions en dehors de la morale, c'est risquer les dangers du moralisme. C'est le risque que rappelle Cavell à ceux qui considéreraient une philosophie passionnelle de la morale comme frôlant l'immoralité – comme on l'a objecté à Emerson, rappelle-t-il. Le moralisme apparaît sous sa plume ici au sein de l'analyse de l'émotivisme de Ayer. Les exemples donnés par Ayer comme « Vous ne devez pas mentir », « Vous avez mal agi en volant cet argent », sont pris en dehors de toute idée même de confrontation avec un interlocuteur. Cette dispense principielle de tout dialogue est une caractéristique du moralisme, à quoi s'oppose la nécessité d'une conception dialogique de l'énoncé moral. Ainsi, la « pauvreté » des exemples de Ayer est la marque pour Cavell d'une forme de moralisme. Ensuite, l'éviction de toute confrontation est aussi la peur de voir les « principes » faiblir devant la particularité des situations ; elle est encore la peur de voir, devant des faits nouveaux, que nous ne connaissions pas à proprement parler le sens de ces principes, puisqu'ils prennent un nouveau tour devant les faits ; c'est donc une peur de ce que l'expérience (au sens ordinaire d'une connaissance de la vie) entre en jeu dans la compréhension des principes moraux, ce qui pour certains peut revenir au même que de dire qu'il n'y en a pas. Et l'importance de l'expérience est aussi celle des passions.

Telle que nous l'avons posée ici, l'opposition entre pensées institutionnelle et passionnelle de la morale semble dépendre de partis pris sur la place du désir dans l'évaluation de la moralité d'un acte. Les analyses de Cavell soutiennent la conception passionnelle en proposant une articulation là où la conception institutionnelle n'en cherche pas. C'est, dans l'article de Cavell, le surcroît

d'intelligibilité d'un certain type d'énoncés qui parle en faveur de la conception passionnelle, là où le refus à l'acte perlocutoire de toute régularité conceptuelle parle en faveur de l'émotivisme.

4. CONCLUSION

Pour conclure, considérons la belle introduction de Vincent Descombes « Que peut-on demander à la philosophie morale ? » [6]. Son point de départ est une citation de Wittgenstein : « Prêcher la morale est difficile ; fonder la morale est impossible ». Descombes développe la logique particulière de la prédication, d'un côté, et de l'éducation morale des enfants de l'autre, distinguées par le fait que la seconde ne suppose pas que l'auditoire possède déjà une maîtrise des concepts moraux. Dans les deux cas, il s'agit d'insister sur la dimension institutionnelle. Toute fondation de la morale sera moins impossible qu'immorale, rappelle d'abord Descombes : la fondation suppose l'extériorité des raisons ; c'est « pour des raisons étrangères à la morale que nous exigeons du sujet une conduite morale », privant la morale de sa dignité.

Descombes décrit le rôle du prédicateur en des termes qu'on peut interroger à partir de l'analyse de Cavell. Pour prêcher la morale, écrit Descombes, il faut « *jouir d'une autorité* reconnue par les destinataires du message », et « s'il n'était qu'un simple individu, personne ne l'écouterait » ; un prédicateur « n'est pas un individu qui s'adresse à d'autres individus pour leur imposer son opinion ou ses "valeurs" » [6, p.17]

La distinction entre simple individu et personne jouissant d'une autorité reconnue par les auditeurs, qui chargent le prédicateur d'une certaine fonction, va dans le sens du caractère institutionnel de la prédication pour Descombes. Mais on ne voit pas pourquoi des personnes ne pourraient pas conférer à un « simple individu » une autorité morale telle qu'elles en attendent une forme d'éducation. Dans l'article de Descombes, le simple individu doit être contrasté avec un individu ayant un rôle dans une institution. Cette distinction du simple individu et du prédicateur interdit de comprendre la donation au prédicateur d'un rôle à partir des conditions décrites par Cavell. Ainsi quand Descombes parle de la « demande » des auditeurs, qui décernent la fonction de prédication, il ne le fait pas en reconnaissant le caractère passionnel de cette demande, le fait qu'elle est un désir, comme fondamental. Descombes affirme que l'institution prend son origine dans l'auditoire, mais l'accent porte sur la volonté et non sur la passion (en général ce sont les concepts d'une philosophie pratique qui sont ici invoqués, et non ceux d'une philosophie des passions). L'article de Cavell, à l'opposé, nous rappelle que tout individu peut acquérir une autorité morale dans certaines circonstances précises, en dehors en particulier d'institutions préexistantes, et au sein d'un échange passionné. Ceci, bien entendu, n'est pas nié dans une perspective institutionnelle (on ne peut que réfléchir sur les mêmes faits), mais y reçoit une description différente, en particulier n'a pas le caractère paradigmatique que lui accorde la perspective passionnelle (ce serait peut-être plutôt un cas secondaire, l'autorité étant d'abord un phénomène institutionnel).

Prenons un autre exemple tiré du texte de Descombes :

Si quelqu'un me dit : « voici ce que vous avez le devoir moral de faire », ce quelqu'un n'a aucune autorité pour me parler ainsi, ni aucune chance de m'intéresser, s'il n'a pas lui-même le *devoir moral* de me parler ainsi. [6, pp.17-18]

À la lumière des analyses de Cavell, deux choses très différentes apparaissent ici : l'autorité du prédicateur et l'intérêt qu'il suscite ; dans cette apposition, tout le problème de la concurrence entre description institutionnelle et passionnelle de l'éducation se pose. Le désaccord est accentué par les analogies proposées par Descombes pour l'ordre de moralité auquel on introduit le jeune écolier : il est comparé à des ordres professionnels comme l'ordre des avocats ou des médecins. Une autre comparaison est faite entre l'éducateur et un fondé de pouvoir.

Notre propos n'est pas de critiquer le texte de Descombes pour ce qui n'y est pas, à savoir une philosophie des passions, mais de souligner comment l'introduction à la moralité, telle qu'il la décrit, semble plus obéir aux conditions exposées par Austin pour les actes illocutoires (présence préalable d'une institution, où les personnes et circonstances sont appropriées indépendamment des désirs de l'individu éduqué), qu'à celles exposées par Cavell pour les énoncés passionnés (absence d'institution, l'éducation n'a lieu que si l'interlocuteur a été choisi comme approprié à partir d'un désir). Que l'autorité ne soit pas du tout fondée de la même manière est manifeste quand on considère ce qui justifie le caractère approprié de l'éducateur dans l'une et l'autre perspective. Cavell oppose les deux conceptions à partir des deux formules suivantes :

Un énoncé performatif est une offre de participation à l'ordre de la loi. Et peut-être pouvons-nous dire : un énoncé passionné est une invitation à l'improvisation dans les désordres du désir.[4, pp. 376-7]

Alors que le texte de Descombes rappelle le terme classique d'institution des enfants, il n'y a pas de vie morale, à la lecture de Cavell, sans une institution par *lui-même* de l'enfant dans une confrontation passionnelle. On sait que toute pensée morale doit intégrer cette dimension de réflexion, sous peine d'extériorité, mais qu'exprime ce réflexif ? Dans une perspective passionnelle, il contient la personne en tant que porteuse de désirs. Ainsi Cavell cite-t-il dans « Aversive thinking » [3] cette phrase d'Emerson⁹ tirée d'une conférence de 1838 devant la *Senior Class* du Divinity College de Cambridge, qui conclura notre propos :

Truly speaking, it is not instruction, but provocation, that I can receive from another soul. [7, p. 72]

Le prédicateur d'Emerson s'adresse aux passions. Mais, au regard de l'institution, il eût tout aussi bien rempli son office sans jamais parler à une âme.

RÉFÉRENCES

- [1] JOHN LANGSHAW AUSTIN, *How To Do Things With Words*, J. O. Urmson (ed.), Oxford University Press, 1962. Tr. fr. *Quand dire, c'est faire* par G. Lane, Seuil, 1970.
- [2] JOCELYN BENOIST ET AL., *Quelle philosophie pour le XXIème siècle ? L'Organon du nouveau siècle*, Gallimard / Centre Pompidou, 2001.
- [3] STANLEY CAVELL, « Aversive Thinking », in *Conditions Handsome and Unhandsome*, University of Chicago Press, 1990, pp. 33–63.
- [4] STANLEY CAVELL, « Passionate and Performative Utterance », in *Philosophy The Day After Tomorrow* [5], pp. 155–191, tr. fr. *La passion* par P.-E. Dauzat, in J. Benoist et al., *Quelle philosophie pour le XXIème siècle ?* [2, pp. 333-386].
- [5] STANLEY CAVELL, *Philosophy The Day After Tomorrow*, The Belknap Press of Harvard University Press, 2005.

⁹Cf. sur la filiation émersonnienne du perfectionnisme de Cavell, Sandra Laugier, *Une autre pensée politique américaine* [8].

- [6] VINCENT DESCOMBES, «Que peut-on demander à la philosophie morale ?», *Cités* 5 (2001), pp. 13–30.
- [7] RALPH WALDO EMERSON, *Emerson's Prose and Poetry*, A Norton Critical Edition, J. Porte & S. Morris (eds.), Norton, 2001.
- [8] SANDRA LAUGIER, *Une autre pensée politique américaine. La démocratie radicale d'Emerson à Stanley Cavell*, Michel Houdiard, 2004.
- [9] FRANÇOIS RÉCANATI, *Les énoncés performatifs : contribution à la pragmatique*, Minuit, 1986.
- [10] JOHN SEARLE, *Speech Acts*, Cambridge University Press, 1969.